Normes typographiques - Instructions aux auteurs

Articles

- Envoi du texte par courrier électronique au comité de rédaction (<u>cristina.schiavone@unibo.it</u>) ou au responsable du numéro. Les textes en format numérique devront être lisibles par Word (au cas où on utilise un autre logiciel il faudra sauvegarder en format compatible ou rtf) et devront être d'environ 30.000 caractères (espaces compris), notes comprises.
- Les articles pourront être rédigés dans une des langues suivantes des pays de l'Union Européenne: français, italien. Chaque article sera présenté avec un résumé en français et en anglais de 750 caractères (espaces compris) chacun au maximum, précédé du titre traduit.
- L'auteur devra fournir au comité quatre ou cinq mots clés de son article.
- Un bref CV de 200 caractères au maximum devra être présenté dans la langue de rédaction de l'article. L'établissement d'appartenance que l'auteur souhaite voir figurer sous son nom devra paraître à la fin de l'article, entre parenthèse, à côté du prénom et du nom de l'auteur.

Corps de l'article

- Les marges de la page A4 sont: droite 4,1 cm, gauche 4,1 cm, haut 4,1 cm, bas 4,1 cm. L'alignement justifié et le retrait de la première ligne de 0,75 cm. Le corps de l'article devra être rédigé en Bodoni MT (voire Times New Roman), police 12, interligne simple. Nous renvoyons au modèle pour les articles de RiLUnE que chaque auteur pourra demander à la rédaction pour y copier directement le texte de l'article et obtenir automatiquement le format du style.
- Le titre et les éventuels sous-titres ne doivent pas, en principe, être numérotés ou hiérarchisés par une police de caractère particulière.

Notes de bas de page, références infrapaginales et bibliographiques

- Les notes en bas de page seront utilisées pour rajouter des informations ou des commentaires personnels et devront être rédigées en Bodoni MT (voire Times New Roman), police 10, interligne simple.
- Elles répondent à une numérotation continue pour la totalité de l'article. Les références infrapaginales seront au contraire situées dans le corps de l'article, en fin de citation, entre parenthèses. Dans ce dernier cas, il faut indiquer l'auteur, la date, le volume (s'il y en a plusieurs) et la page renvoyant à une bibliographie située à la fin du texte.

Ex. «Le tableau, quiconque l'écrit, il n'existe que dans le récit que j'en donne» (Barthes 1969: p. 140).

Pour les références de la bibliographie finale:

- Exemples des différentes références:
 - 1) Chapitre à l'intérieur d'une œuvre:

BARTHES, R.

1969. «La peinture est-elle un langage?», in L'obvie et l'obtus, cit., p. 140-150.

1982. L'obvie et l'obtus, Paris: Seuil.

SHEMEK, D.

2005. «Isabella d'Este and the Properties of Persuasion», in J. Couchman (ed.), *Women's Letters Across Europe, 1400–1700. Form and Persuasion*, Oxford: Ashgate, 123-142.

CAILLOIS, R.

1978a. «Destin d'un homme et d'un livre: le conte de Jean Potocki et le *Manuscrit trouvé à Saragosse*», in *Rencontres*, Paris: PUF, 230-254.

1978b. «Le fantastique chez Mérimée», in *Rencontres*, cit., p. 136-147.

2) Actes de colloques:

CONLEY K., DUMAS M.-C. (éd.)

2000. *Desnos pour l'an 2000*, Actes du Colloque de Cerisy-la-Salle, Paris: Gallimard. LASCU-POP R., PONNAU G. (éd.)

1998. *Le fantastique au carrefour des arts*, Actes du Colloque International de Cluj-Napoca, 22-23 octobre 1997, Cluj-Napoca: Editura Clusium.

LAMBERT J., LEFEVERE A. (eds.)

1993. Translation in the Development of Literatures - Les Traductions dans le développement des littératures, Proceedings of the XIth Congress of the ICLA Paris 1985 - Actes du XI^e Congrès de l'AILC, Paris 1985, vol. VII, Bern, Frankfurt & Las Vegas: Peter Lang.

POLET J.-C. (ed.)

2000. *Patrimoine littéraire européen*, Actes du colloque international de Namur, 26-28 novembre 1998, Paris: De Boeck Université.

3) Article tiré d'une revue, d'une encyclopédie; définitions des dictionnaires:

BERNERS-LEE, T.

1996. «The World Wide Web – Past, Present and Future», *JoDI* (Journal of Digital Information), vol. I, n° 1, Juillet 1996,

<u>http://jodi.ecs.soton.ac.uk/Articles/v01/i01/BernersLee/</u>, consulté le 10/5/2006.

BRETON, A.

1922. «Les mots sans rides», *Littérature*, nouvelle série, n° 7 (déc.), p. 12-14.

CAILLOIS, R.

1968. «Fantastique», in Encyclopaedia Universalis, vol. VI, p. 919.

4) Livres, volumes, traductions:

ASOR ROSA, A.

1988. Scrittori e popolo: il populismo nella letteratura italiana contemporanea, Milano: Mondadori.

BACKES, J.-L.

1996. La littérature européenne, Paris: Belin.

BECKFORD, W.

1996. Vathek (1786. Vathek. An Arabian Tale), éd. et tr. it. G. Paoletti, Venezia: Marsilio.

BRETON, A.

1991. *L'art magique* (1957), Paris: Biro.

1999. Manifestes du Surréalisme (1924. Manifeste du Surréalisme), Paris: Gallimard, «Folio essais».

LENOBLE, M., VUILLEMIN, A. (éds.)

1995. Littérature et informatique: la littérature générée par ordinateur, Arras: Artois Presses Université, 1995.

Citations

- Pour les citations, toute suppression de texte ainsi que toute modification et précision de l'auteur à l'intérieur de la citation doivent être marquée par [...].
- Les citations courtes seront mises entre guillemets français «...» (dépourvues de l'espace insécable: ex. «...» et non «...») à l'intérieur du texte et dans la même police. Les citations longues, qui dépassent trois lignes ne seront pas mises entre guillemets, mais saisies en simple interligne, corps 10. Pour les faire ressortir, on sautera une ligne avant et après la citation, et on fera un retrait gauche et un droit de 1 cm de l'ensemble de la citation, sans alinéa pour la première phrase.
- Si l'on doit insérer une citation dans une autre citation (ou un mot entre guillemets dans une citation), on utilisera les guillemets français au début et à la fin de la première citation et les guillemets anglais "..." pour la deuxième.
- La citation d'un livre ou article devra être faite de préférence dans la langue originale du document. Au cas où l'on n'aurait pas à disposition l'édition en langue originale, la référence bibliographique devra comporter le titre original, la date de la première édition et le nom des traducteurs.

Espace insécable

L'espace insécable du français précédant les signes de ponctuation : : ; ! ? devra être éliminé. Les mêmes signes de ponctuation devront être suivis d'un espace normal. L'espace insécable (CTRL+SHIFT+SPACE) devrait séparer n° du numéro qu'il désigne et p. des numéros de pages qui doivent suivre.

Majuscules accentuées

Les lettres capitales devront être accentuées comme les minuscules: Ä Ç É Ö Ü Ã Õ Â Á Ë È, etc.

Comptes rendus

On peut envoyer une proposition précise comportant toutes les références bibliographiques souhaitables (la collection inclue) par courrier électronique au comité de rédaction. Les comptes rendus devront concerner des ouvrages théoriques sur la littérature européenne ou des textes inhérents aux numéros monographiques de la revue.

Les comptes-rendus devraient être des textes critiques, substantiels et devraient apporter des interprétations ou de nouvelles données. Le comité peut également accepter des notes bibliographiques, c'est-à-dire des notices courtes à caractère informatif, mais comportant tout de même une appréciation sommaire et fondée. La longueur des comptes-rendus varie généralement d'une à trois pages (4000-6000 caractères environ). Les citations qui dépassent les trois lignes ne seront pas acceptées dans les recensions courtes. Les références bibliographiques sont à incorporer au texte.

Les contributions sont à adresser à

Interfrancophonies – Revue de Littératures et cultures d'expression française Dipartimento di Lingue e Letterature Straniere Via Cartoleria 5 40124 Bologna Italie

Courriel:

cristina.schiavone@unibo.it

Interfrancophonies - Revue des Littératures et cultures d'expression française